

Fatum de l'exil et pensée politique de Chateaubriand avant l'Essai sur les Révolutions

Marie-Christine GARNEAU de l'ISLE-ADAM

Les textes de référence concernant l'exil de Chateaubriand sont l'*Essai sur les Révolutions* de 1797 et les passages des *Mémoires* relatant les sept années passées en Angleterre de 1793 à 1800. Convaincu qu'il était mourant et ayant appris que, de l'autre côté de la Manche, son frère, sa femme et le grand-père de cette dernière, Malesherbes, qui s'était pourtant montré l'illustre protecteur des hommes de lettres et le défenseur de « l'opprimé contre l'opresseur¹ » avant la Révolution, avaient été exécutés « le même jour, à la même heure² », l'inconnu Chateaubriand aurait voulu, avec son *Essai*, laisser au monde des « infortunés » un testament à la fois historique, politique, autobiographique et poétique.

Néanmoins, les prises de parole en vers et en prose sur l'exil, antérieures à la Terreur, viennent confirmer que, bien avant les textes de référence, il y avait eu non seulement volonté de faire entendre le Sauvage destiné à l'exil qu'il sentait déjà en lui, impossibilité d'échapper à un exil avant le voyage en Amérique, mais aussi et surtout empathie envers les exilés, les infortunés, les parias tels les Indiens d'Amérique et les Noir(e)s esclaves, cela pour des raisons tout aussi historiques, politiques, personnelles ou littéraires que celles qui le poussèrent, pendant la Terreur, à descendre à la prose, dans l'*Essai*, pour exprimer « plus rapidement des vérités [qu'il] croyait utiles³ ».

¹ François-René de Chateaubriand, *Œuvres complètes, I-II, Essai sur les Révolutions*, Paris, Honoré Champion, 2009, p. 924.

² *Ibid.* p. 925.

³ Chateaubriand, *Œuvres complètes, III*, Paris, Garnier, 1861, p. 34.

CHATEAUBRIAND POÈTE DE LA RETRAITE ET DE L'EXIL

Quelques mots sur Chateaubriand poète. Depuis que M. Fumaroli a vu dans ce poème d'adolescence, « La Mer », une inspiration à deux des « plus troublants poèmes de Baudelaire, *L'homme et la mer* et *L'invitation au voyage*⁴ », on ne peut plus minimiser la poésie du mémorialiste et, en particulier, ce poème hauturier de « La Mer » ou l'idylle, « L'Amour de la campagne », publiée dans *L'Almanach des muses* en 1790, surtout si l'on s'intéresse à l'exil. L'exil par voie de mer et la retraite dans la nature constituent en effet la matière même des vers composés par Chateaubriand à partir des années d'isolement à Combourg de 1784 à 1786 où il eut la révélation de la muse, se mit « à bégayer des vers⁵ » comme si « c'eût été [s]a langue naturelle » et composa « une foule de petites idylles ou tableaux de la nature », chantant « jour et nuit » ses « plaisirs », c'est-à-dire sa retraite dans le désert de ses « bois et [s]es vallons » et son exil dans des « lieux de paix, des îles de bonheur... baignés des eaux d'une mer inconnue ».

C'est Fontanes qui avait réussi à s'imposer dans le milieu littéraire (et féminin) parisien avec sa *Chartreuse de Paris* de 1783⁶ et que Chateaubriand allait rencontrer en 1789, qui rendit possible la publication de « L'Amour de la campagne », publication importante car elle institue leur auteur, dès l'origine, en poète, et non en prosateur, de la retraite et de l'exil. La conception de la poésie de Chateaubriand s'opposait nettement à celle de Fontanes : la poésie de ce dernier était ouvertement politique et engagée tandis que celle de Chateaubriand, renvoyant au domaine de la prose l'expression de « vérités utiles », ne se permettait d'évoquer son refus de la société qu'à travers la mention de « froides villes » ou d'un « Dieu philosophe ». Cet attrait pour le dieu philosophe des Lumières n'excluait pas la possibilité d'une réconciliation qu'avait introduite la *Chartreuse de Paris*, poème de l'exil dans une chartreuse mystique, entre « tolérance, monarchie et catholicisme⁷ ». Il n'avait pas fallu non plus attendre la publication du *Génie* où Chateaubriand allait reproduire *La Chartreuse* de Fontanes pour que Chateaubriand soit réceptif, comme Fontanes, au quietisme de Fénelon et à la critique de l'absolutisme – mot créé par Chateaubriand dans l'*Essai* – logée dans *Télémaque*, cette épopée de l'exil.

⁴ Marc Fumaroli, *Poésie et Terreur*, Paris, Fallois, 2003, p. 167.

⁵ Chateaubriand, *Œuvres complètes*, III, *op. cit.*, Garnier, p. 541-542.

⁶ Marc Fumaroli, « Louis de Fontanes (1757-1821), Poète et grand maître de l'université impériale », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3 (vol. 103), p. 683-691.

⁷ *Ibid.* p. 5.

UN JEUNE HOMME DESTINÉ À L'EXIL

Mais passons maintenant à la prose, c'est-à-dire à ce qui nous reste de la correspondance de l'écrivain de 1789 à 1793. Dans ses *Mémoires*, le mémorialiste a raconté tout le pan de sa vie passée isolé bien avant l'exil en Amérique, et où, déjà, son tempérament de Sauvage et son « instinct solitaire » s'étaient révélés et exprimés en vers. Dans sa correspondance de 1789, on retrouvait aussi des échos de son attirance vers ceux qui partageaient comme lui une « sensibilité » particulière, l'attrait des lieux de « retraite », « un penchant à la mélancolie », une « vive sensibilité ». Parallèlement, dans ses *Mémoires*, il mentionne à propos de son séjour à Brest en 1783, sa contemplation des vaisseaux de la marine française revenant victorieuse de la jeune République américaine et celle des « forçats » qui vont et qui viennent à Brest, faisant naître des « idées vagues⁸ sur la société » dans « [son] esprit⁹ ». De même, la correspondance de 1789 avait évoqué les « mille affaires, mille sentiments pleins d'amertume qui [l]'assièg[ai]ent¹⁰ » dans la société qui l'entourait et dans sa vie d'alors.

Bien avant son départ pour l'Amérique, la condition de cadet déshérité du chevalier faisait qu'un départ, que lui-même nommait « exil », vers des contrées lointaines, était dès cette époque inscrit dans sa vie. Comme l'attestent deux lettres écrites en 1789, l'inconnu qu'il était alors annonçait qu'il attendait toujours la date de son départ car des « affaires imprévues » allaient le tenir « exilé de [sa] patrie » « pendant cinq ou six ans ». En d'autres termes, il était déjà prêt à affronter tout un monde jusqu'alors inconnu. On a allégué de manière peu convaincante qu'il voulait s'installer dans les îles pour y faire fortune. Motivé par l'attrait de la fortune, il se serait engagé dans la marine commerciale comme son cousin Pierre l'avait fait après avoir été refusé exactement comme lui dans la marine royale en 1783 ou bien il aurait cherché fortune une fois arrivé en Amérique. En vérité, la manie d'écrire en vers très tôt et l'habitude prise dès la jeunesse de substituer au monde positif un monde de chimères ne le prédisposaient-elles pas à abandonner presque immédiatement (comme il le fit) son projet scientifique d'exploration des confins américains pour s'investir totalement dans la prise de notes outre Atlantique ? Comme il le dira avec justesse, il ne resta pas les

⁸ Je souligne.

⁹ Jean-Claude Berchet, « Le séjour à Brest dans les *Mémoires de ma vie* », dans Christine Montalbetti (dir.), *La Fabrique du texte*, PU de Rennes, 1999.

¹⁰ Chateaubriand. *Correspondance générale I, 1789-1807*, Paris, Gallimard, 1977, p. 47.

« bras croisés » face au spectacle que lui offrait l'Amérique et notamment face au « désappointement » qu'il ressentit une fois son sol foulé, à la vision des esclaves qui le recevaient sur la terre de la liberté. Il écarta alors la poésie, écrivit des lettres qu'il allait publier telles quelles plus tard, et prit des notes dans un manuscrit qui allait être la « mine » dans laquelle il allait puiser pour écrire toutes ses œuvres afin d'exprimer des vérités jugées utiles.

L'INFLUENCE POLITIQUE DE MALESHERBES

La rencontre avec Fontanes en 1789 avait été capitale d'un point de vue politique mais aussi pour sa consécration en tant que poète. La rencontre avec Malesherbes grâce au mariage de son frère avec la petite fille de Malesherbes en 1786 le fut tout autant d'un point de vue politique mais aussi car elle allait lui permettre de partir et de se découvrir prosateur. Avant son départ en Amérique, il avait pu observer de loin le monde à travers le parcours de son frère aîné qui, après avoir été reçu au Parlement de Bretagne en 1779, était allé s'établir à Paris. Que cet aîné ne partageât pas les opinions libérales de Malesherbes, et, par conséquent, celles d'une partie de l'aristocratie bretonne, fut déterminant pour le frère cadet. Comme on le voit dans sa correspondance de 1791, le cadet, lecteur avide de Rousseau, déclara très tôt ses allégeances politiques et jamais il ne s'en départit dans l'univers polarisé qui caractérisait sa propre famille et la société d'alors. Sans hésitation, il embrassa, bien avant la Révolution, le libéralisme aristocratique de Malesherbes qui, comme lui, allait se montrer favorable à la Constituante et repousser le parti pris ultra-réactionnaire du frère aîné, « l'énragé Chateaubriand¹¹ ».

Comme l'a souligné Marc Fumaroli, si Chateaubriand a été rangé parmi les « réactionnaires », c'est que « l'enthousiasme pour les jeunes États-Unis¹² » et pour « la Constituante¹³ » qu'avait éprouvé « l'aristocratie libérale¹⁴ » à l'époque prérévolutionnaire, devint « impie » aux yeux des « ultras » et des « royalistes modérés¹⁵ » après la Révolution et l'Empire. Chateaubriand, qui avait partagé cet enthousiasme avec Malesherbes, avait

¹¹ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, I, p. 178.

¹² Marc Fumaroli, « Chateaubriand et Tocqueville. Quels romantiques sommes-nous ? », *Revue des Deux-Mondes*, Janvier 2003, p. 27.

¹³ *Ibid.* p. 30.

¹⁴ *Ibid.* p. 27.

¹⁵ *Ibid.* p. 30.

trouvé en ce dernier dès 1788 un mentor d'une autre espèce que celle d'un père octogénaire, certes lecteur de Raynal mais qui, pendant les deux années précédant sa mort en 1786, n'avait d'yeux que pour la fortune de son fils aîné. Avant la Révolution, le futur écrivain appartenait donc à cette génération qui, entraînée par des hommes de la trempe de Malesherbes, était favorable à des changements politiques et qui, malgré les effusions sanglantes de la Terreur, n'allait jamais se rallier aux « théoriciens de la contre-Révolution, Maistre et Bonald¹⁶ ».

La présence de cet aristocrate défenseur des hommes de lettres et des opprimés, Malesherbes, dans la famille et la vie de Chateaubriand dès 1788, puis de celle de Fontanes-poète en 1789 entraîna des choix politiques mais aussi un choix de vie. En effet, après la mort d'un père qui aurait vu dans l'acte d'écrire de son fils une « dégénération » sinon une trahison, Chateaubriand fit publier son idylle. Puis, en Amérique, il envoya des lettres à Malesherbes qui montrent qu'il avait pris au sérieux le discours de réception à l'Académie française de 1775 de ce dernier :

Ceux qui ont le talent d'instruire les hommes, ou le don de les émouvoir, les Gens de Lettres en un mot, sont au milieu du public dispersés comme l'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple rassemblé¹⁷.

Stimulé par l'émulation avec Fontanes et Malesherbes, conscient de sa « faculté d'écrire », de son don « d'émouvoir », de sa vocation à « peindre tout [ce] » dont lui avait fait prendre conscience sa sœur Lucile dès 1784, il composa en prose au contact de l'Amérique une lettre à Malesherbes qui annonce l'*Essai*. En effet, cette lettre de 1791 qu'il allait plus tard reproduire telle quelle dans *Le Voyage en Amérique*, est incontournable en ce qu'elle nous amène à conclure ceci : comme il y cherchait à savoir si Malesherbes avait reçu toutes ses autres lettres (non retrouvées), on peut supputer que l'exil donna naissance à une écriture systématique en prose qui répondait au désappointement ressenti face à la « culture » américaine et à l'enchantement face à sa nature. En outre, ayant très rapidement abandonné son projet d'explorer le Nord-Ouest, il se replia sur des exercices d'écriture polémique, sociologique, littéraire et poétique. En effet, cette lettre prouve que, outre le fait que le poète solitaire avait, en Amérique, eu la révélation d'une « langue nouvelle¹⁸ » (que Marc Fumaroli a fait remonter au poème de « La Mer »)¹⁹,

¹⁶ *Ibid.* p. 31.

¹⁷ Marc Fumaroli, « Chateaubriand et Tocqueville », art. cité, p. 50.

¹⁸ Chateaubriand, *Œuvres complètes, I-II, Essai sur les Révolutions*, Champion, 2009, p. 787.

il y avait eu, avant l'*Essai* et les *Natchez*, constat et dénonciation de la condition de vie des Indiens devenus parias du fait de la colonisation américaine en 1791 sous sa plume : la familiarisation avec les « coutumes des Indiens » passait, par exemple, par « des privations de tous genres²⁰ », les Indiens déracinés étant condamnés à un exil éternel. Enfin, mentionnant aussi, dans cette même lettre, les « épreuves » de l'*Émile* de Rousseau dont s'occupait alors Malesherbes, l'écrivain en herbe en profitait pour faire un ample commentaire sur l'éducation et le comportement des « bambins iroquois » auxquels « l'étourdissante criaillerie des enfants européens²¹ » lui servait de repoussoir.

LA QUESTION DE L'ESCLAVAGE

Cette prise de parole pour exprimer des vérités utiles en 1791 ne fut pas la seule. Un an plus tôt, en 1790, il avait déjà été question de l'esclavage dans sa correspondance. Pour bien interpréter la lettre dans laquelle il est question d'esclavage, il convient d'apporter les éléments suivants. En effet, selon l'historien Pétré-Grenouilleau²², la traite négrière que Colbert avait institutionnalisée en France en 1685 et qui prospérait dans les ports de l'Atlantique expliquerait que plus de mille Noirs aient vécu en Bretagne dès les années 1770. L'un d'eux, Jean Mor, qui a donné son nom à une rue du Bergot à Brest depuis, avait utilisé des piments exotiques de son île natale afin d'empoisonner son maître, enseigne des vaisseaux du roi, ce dernier lui ayant refusé la liberté qu'il lui avait promise à son arrivée en France. Jean Mor fut brûlé le 29 mai 1764 sur la Place Saint-Louis à Brest et n'eut par conséquent pas la sépulture chrétienne à laquelle il avait droit, l'esclavage étant théoriquement interdit en France « du fait des dispositions légales coutumières » obligeant « quiconque débarquait en France avec son esclave à le faire affranchir²³ ». L'histoire de ce Martiniquais dont les cendres avaient

¹⁹ Bien avant le dernier chapitre de l'*Essai* consacré à une nuit américaine, l'inconnu notait dans sa lettre que « le vent sortait des forêts tout parfumé, les feuilles du mûrier sauvage se repliaient sur ses cocons d'une espèce de ver à soie et les plantes à coton du pays renversant leurs capsules ressemblaient à des rosiers blancs ».

²⁰ Chateaubriand. *Correspondance générale I, 1789-1807*, p. 60.

²¹ *Ibid.*, p. 61.

²² Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traités négrières, essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, 2004.

²³ Sébastien Jahan, « Les Noirs en Haut-Poitou au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2010, p. 57-68.

été dispersées en mer au large de Brest, ville bien connue de Chateaubriand, dut défrayer la chronique. Le destin de ce Noir exilé de son monde, déraciné, maintenu injustement dans un esclavage pourtant prohibé, ne pouvait que choquer la « sensibilité » d'alors du chevalier tout autant que celle de la fraction anti-esclavagiste bretonne. Aucun critique, à ma connaissance, n'a mis en relation Chateaubriand et cet avocat quimpérois, Théophile-Marie Laënnec, qui s'était insurgé contre la traite en 1778. Il avait en effet prononcé, une quinzaine d'années après la mort de ce Martiniquais, un réquisitoire à l'occasion d'un procès intenté au capitaine d'un navire négrier qui avait sombré au large du Finistère. Il y dénonçait « ce trafic honteux que la mollesse ou plutôt la barbarie des Européens leur fait regarder comme nécessaire à la culture de leurs colonies, et contre lequel l'humanité réclamera dans tous les temps ses droits imprescriptibles²⁴ ». Chateaubriand connaissait le fils de cet avocat : ce dernier fut son médecin à lui et son épouse de 1809 à 1826 et il écrivit aussi un pamphlet clandestin dont s'inspira Chateaubriand dans « De Buonaparte et des Bourbons ». En outre, vivant près de Saint-Malo et familier de Brest, Chateaubriand était, comme le père de son médecin, pleinement conscient du rôle joué par les ports bretons dans l'armement négrier français, de leur essor grâce à ce commerce et du rôle d'une certaine fraction de l'aristocratie bretonne joué dans ce « trafic honteux », fraction qui a été estimée à 14 % dans le milieu négrier nantais sans compter la fraction dans le milieu malouin²⁵.

La critique ayant déjà proposé ses commentaires sur le rôle que le père du mémorialiste a peut-être joué dans la traite négrière ou même dans le commerce des peaux de castors dénoncé dans *Les Natchez*, point n'est besoin d'y revenir. En revanche, on rappellera ici les lectures de jeunesse qui favorisèrent le parti pris antiesclavagiste de Chateaubriand tout au long de sa vie. De sa naissance à 1786, époque où l'entrée à l'école de la marine ne lui fut pas possible et où il renonça à l'état ecclésiastique, le poète en herbe passa son temps auprès d'un père qui, breton et donc frondeur en politique, partageait avec son fils les lectures suivantes : la *Gazette de Leyde* très favorable aux idées nouvelles et aux révolutions américaine, batave et française, le *Journal de Francfort*, journal favori des Lumières, et l'*Histoire philosophique des deux Indes*, « dont les déclamations » le charmaient, l'antiesclavagiste abbé

²⁴ Cité par Annick Le Douget, *Juges, esclaves et négriers en Basse-Bretagne 1750-1780 : L'émergence de la conscience abolitionniste*, Spézet, chez l'auteur, 2000.

²⁵ Olivier Pétré-Grenouilleau, *Nantes au temps de la traite des Noirs*, Paris, Hachette Littérature, 1998.

Raynal étant pour l'octogénaire « un maître homme²⁶ ». En outre, de Bernardin de Saint-Pierre qui avait plaidé la cause des Noirs, Chateaubriand connaissait les *Études de la nature* dès 1784 et savait par cœur, dira-t-il, *Paul et Virginie* dès 1788. Il avait aussi lu *La Nouvelle Héloïse* où Saint-Preux faisait observer qu'il avait gémi d'être homme face à des troupeaux d'esclaves en Amérique et le chapitre sur l'esclavage du *Contrat social*, où l'esclavage était considéré hors de tout droit et tout pacte de soumission, hors du pacte social.

Avant son départ pour l'Amérique, si Chateaubriand n'avait pas vu de Noirs en Bretagne, il en avait sans doute vu à son arrivée à Paris dès 1787, la présence de Non-Blancs réduits à l'état de domestiques ou d'artisans ayant été évaluée à 3 500 à partir des archives de la police dès 1777. Il avait aussi grandi pendant cette époque de durcissement de la législation promulguée sous le règne de Louis XVI en 1777 avec la « Déclaration du roi pour la police des Noirs²⁷ » qui menaçait d'amende quiconque faisait entrer dans le royaume des gens de couleur, déclaration suivie en 1778 d'un arrêt du Conseil d'État interdisant les mariages entre Blancs et gens de couleur, sans doute pour préserver la pureté du sang français mais aussi pour que les gens de couleur, affranchis et instruits en France, ne reviennent aux Îles pour y semer la subversion.

L'AFFAIRE DES COLONIES

Que Chateaubriand fût à l'écoute des questions de son temps, comme celle du bien-fondé d'une révolution sanguinaire ou celle de l'esclavage n'est pas douteux dans ses lettres du mois de mars et avril 1790. Évoquant le dernier décret portant sur la vente des biens du clergé, il notait que la garde nationale s'était « bien comportée » en protégeant « le vicomte de Mirabeau et l'abbé Maury²⁸ » quand le peuple avait voulu se jeter sur eux. Le poète, ébranlé sans doute par le sort moins heureux de Foulon et Berthier, évoquait « le chaos » dans lequel la France était alors « plongée », la plus belle des révolutions ne valant pas pour lui, comme pour Rousseau, une seule goutte de sang versé. En outre, Chateaubriand se penchait aussi sur le chaos outremer de « l'affaire des colonies. » Il annonçait à son correspondant que « l'Assemblée nationale » avait décrété que « les colonies pouvaient choisir leur constitution » et commentait ainsi cette décision : « Aussi on [n']a parlé ni des nègres ni de rien et voilà les colons bien heureux qui vont faire tout

²⁶ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, III.

²⁷ Sébastien Jahan, « Les Noirs en Haut-Poitou au XVIII^e siècle », art. cité.

²⁸ Chateaubriand. *Correspondance générale I, 1789-1807*, op. cit., p. 55.

ce qu'[ils] voudront pour leur fortune, c'est un beau pays à habiter²⁹ ». De cette remarque qui semble jaillir directement de la plume de Montesquieu, on a conclu que l'exilé « espérait obtenir une bonne place dans les îles³⁰ », conclusion réfutée plus haut. En vérité, ne maniait-il pas là déjà l'ironie cinglante qui allait caractériser toute son œuvre ?

Il n'est donc pas étonnant que, un an plus tard, il notât avec la même ironie dans le journal de son voyage en Amérique que ce fut une esclave de treize ans qui l'accueillit à son arrivée sur la terre de la liberté, et que sa seconde vision fut celle d'esclaves noirs qui sciaient du bois ! La précision sur l'âge montre qu'un esclavage qui enchaîne même les adolescents lui était intolérable. Quant à sa beauté, il la trouvait « étonnante », aucune expérience personnelle ni littéraire ne l'ayant en effet préparé à la surprise de voir se renverser le stéréotype bien ancré à l'époque selon lequel la couleur noire était symbole de laideur physique et morale.

Dès lors, le lien souterrain qui nouait l'absolutisme en France avant 1789 et le terrorisme, mot né pendant la Terreur, et dont le mémorialiste allait dire qu'il n'y a rien de « plus servile, de plus méprisable, de plus lâche, de plus borné » qu'un « terroriste³¹ », ne l'avait-il pas déjà pressenti dans le « chaos » à Paris en 1790 et celui d'outremer en 1791, écho de celui qui s'était passé quelques mois plus tôt lors de la libération d'une Bastille sans prisonniers et l'exécution sans procès ni « rien » de Foulon et Berthier ? En effet, que pouvait-on attendre de cette violation de la Constitution par le sang ? Une révolution qui absolvait le crime à Paris ne pouvait être que sourde à la condition des « nègres » dans les îles, et bienveillante envers des colons enrichis grâce à l'esclavage et désireux de se garantir une constitution leur permettant de s'enrichir cette fois-ci légalement. Que l'Assemblée nationale ne s'inquiétât pas des Noirs dans les colonies et dans les constitutions qui allaient y naître, qu'elle rangeât cette question dans le « rien », mot que l'écrivain plus tard plus radical allait remplacer par « néant », ne pouvait être frappé que du cynisme le plus absolu de la part du prosateur. On trouve dans cette lettre une trace par conséquent de Chateaubriand polémiste, défenseur déjà de ces parias qu'étaient les Noirs, en bref, un Chateaubriand antiesclavagiste, attentif aux « infortunés³² », cela bien avant l'*Essai* et les prises de position plus tardives.

²⁹ *Ibid.*, p. 49.

³⁰ *Ibid.*, p. 22.

³¹ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe. op. cit.*, p. 235.

³² Chateaubriand, *Œuvres complètes, I-II, Essai sur les Révolutions, op. cit.*, p. 880.

LES INDIENS ET LES NOIRS DANS *LES NATCHEZ*

Tournons-nous maintenant vers les personnages d'Imley et d'Ysépar dans *Les Natchez*. La critique doutant systématiquement de tout ce qu'a dit l'écrivain-enchanteur, on ne sait pas s'il faut croire Chateaubriand lorsqu'il affirme qu'il commença *Les Natchez* en Amérique. Ce que l'on sait en revanche, c'est que de nombreux passages du *Voyage en Amérique*, comme le prouve la lettre à Malesherbes de 1791, proviennent des notes prises sur le vif en Amérique. Or, comme il y a mention de la « négresse » d'une beauté étonnante et des Noirs sciant du bois dans le *Voyage en Amérique*, on peut supputer que le manuscrit rapporté d'Amérique questionnait déjà l'esclavage des Noirs et l'exil auquel étaient condamnés les Indiens en Amérique. En outre, il est clair que le manuscrit des futurs *Natchez* et du *Voyage en Amérique* était déjà bien fourni et cher à l'écrivain avant son exil en Angleterre : il fut en effet le seul effet personnel qu'il estima digne d'être emporté lorsqu'il rejoignit l'armée des Princes le 15 juillet 1792 à Bruxelles. Certes donc, ce n'est que plus tard, à la fin de l'exil en Angleterre, que le nom même des *Natchez* apparut comme titre en 1798, et ce n'est aussi qu'à partir de là que la forme épique fut sans doute privilégiée. Certes aussi et comme l'a dit Aurelio Principato³³, il y eut des « interventions successives apportées par Chateaubriand au texte primitif, jusqu'à le rendre méconnaissable », mais on peut imaginer le choc de Chateaubriand, parti plein d'espoir en Amérique, face aux esclaves noirs de tous âges et de tous sexes à son arrivée et face, plus tard, aux Indiens réduits à l'exil, et notamment à cette Indienne seule avec sa vache maigre, et maltraitée par les colons. Il allait se souvenir dans l'*Essai*, de la vieillesse de cette femme, qui rendait son sort d'autant plus intolérable. Affamé de chimères, jeune aussi et désappointé, il n'est pas surprenant que le scénario d'une rébellion des Indiens (et des Noirs comme Imley dans *Les Natchez*) ait germé alors dans l'esprit du poète. De fait n'allait-il pas déclarer à propos de son voyage en Amérique dans les notes de l'*Essai* : « Chaque jour voyait ainsi, l'une après l'autre, se dissiper mes chimères, et cela me faisait grand mal. »

Avant Chateaubriand, des Européens avaient déjà rendu compte au dix-huitième siècle de leurs rencontres avec les Noirs d'Amérique, des tentatives de révolte de ces derniers et de celles d'Indiens comme les Natchez. Dumont de Montigny qui avait écrit une épopée en vers relatant la révolte des Natchez possédait des esclaves noirs et ses *Mémoires* témoignaient de la peur qu'ils lui inspiraient. Jamais Chateaubriand ne montra une quelconque

³³ Aurelio Principato, « L'*Essai historique* et l'épopée des sauvages en vis-à-vis », *Bulletin de la Société Chateaubriand*, n° 46, 2003, p. 34

peur face aux Noirs ni aux Indiens. Contrairement à Le Page du Pratz, jamais non plus il ne mentionna la répulsion que lui inspirait l'odeur des Noirs par exemple. Par là, Chateaubriand se distanciant, dans les *Natchez*, nettement des modèles qu'on lui a prêtés.

En outre, Chateaubriand vint en Amérique après la création de la République américaine. La monarchie française que, désenchanté, il avait voulu fuir avait au moins fait mine d'abolir l'esclavage. En revanche, par une sorte d'ironie, la jeune République américaine maintint les Noirs en esclavage. En cela, elle se montrait semblable aux Révolutionnaires qui s'inspiraient en France, eux aussi, aveuglément des exemples empruntés à l'antiquité comme allait le démontrer l'*Essai*. Certes l'*Essai* allait se ressentir de ce que Chateaubriand qualifiera plus tard « l'orgie noire d'un cœur blessé³⁴ », mais cet ouvrage n'en donnait pas moins une idée de l'ironie cynique des pensées qui l'assiégèrent en Amérique lorsqu'il vit les esclaves noirs de la Virginie et le sort tout aussi peu enviable réservé aux Indiens :

Que devait penser un Indien regardant tour à tour les étranges histrions de cette grande farce tragi-comique que joue sans cesse la société ? En voyant des hommes brûler leurs frères dans la Nouvelle-Angleterre pour l'amour du ciel ; une autre race, en Pennsylvanie, faisant profession de se laisser couper la gorge sans se défendre ; une troisième, dans le Maryland, accompagnée de prêtres bigarrés, couverts de croix, de grimoires, et professant tolérance universelle ; une quatrième, en Virginie, avec des esclaves noirs et des docteurs persécuteurs en grandes robes, cet Indien, sans doute, ne pouvait s'imaginer que ces gens-là venaient d'un même pays. Cependant, tous sortaient de la petite île d'Angleterre, tous ne formaient qu'une seule et même nation. Quand on songe à la variété et à la complication des maladies qui fermentent dans un corps politique, on comprend à peine son existence³⁵.

La conception des *Natchez*, récit d'une rébellion chimérique car ne pouvant finir que par un échec, fut une compensation à la réalité et l'on peut croire dès lors Chateaubriand lorsqu'il dit dans ce fragment des *Natchez* qu'était *Atala* : « Toutes les tribus indiennes conspirant, après deux siècles d'oppression, pour rendre la liberté au Nouveau-Monde, me parurent offrir un sujet presque aussi heureux que la conquête du Mexique » ? Toutes les tribus indiennes mais aussi un Noir, Imley.

En effet, dans les *Natchez*, un peu comme Jean Mor, Imley, se révoltait. Ne voulant pas convenir qu'il avait commis un crime en essayant de soulever

³⁴ Chateaubriand, *Œuvres complètes, I-II, Essai sur les Révolutions, op. cit.*, p. 787.

³⁵ *Ibid.*, p. 508.

ses compagnons contre leur servitude, il était dès lors puni d'une cinquantaine de coups de fouet. Fait prisonnier par les Français lors de leur guerre avec les Indiens, il fut soumis au jugement du Conseil de la colonie. Fier comme Chactas et les Indiens, en général, qui jamais ne s'humiliaient en demandant grâce, il se moqua de ses juges au milieu de la torture, continua à danser et finit par avaler sa langue pour se donner la mort. De fait donc, un homme de couleur pouvait obéir à la même obsession du courage et de l'honneur³⁶ que l'Indien ou l'homme blanc et notamment l'auteur, comme on le voit dans une lettre de mars 1790, où il est question d'une dette d'honneur qui tombait le 25 mars et qui engageait, disait alors l'inconnu, son « état », son « honneur » et « peut-être » sa « vie ». Contrairement à ses prédécesseurs, Chateaubriand mettait Noirs et Indiens sur un pied d'égalité.

En outre, si l'on retient que Chateaubriand fut ému en 1791 par la jeune esclave d'une beauté extraordinaire et par le spectacle des Noirs sciant du bois comme des forçats, ne peut-on conclure que s'est alors formée, dans son esprit déjà hanté de chimères et de femmes-sirènes, l'union de la beauté nocturne et de cet envers de l'esclavage qu'est la liberté. Ainsi, entretenant l'Indienne, Céluta, de sa liberté future, Imley mentionnait la beauté de sa compagne, Izéphar, en ces termes : « depuis qu'elle est fugitive, jamais elle n'a été si belle. Si tu la voyais dans les grandes herbes, ... tu la prendrais pour une jeune lionne. Quand la nuit vient, nous nous promenons, en parlant de notre pays, où nous allons bientôt retourner. » Il n'est pas improbable non plus qu'il ait alors conçu cette poétique de la négritude (dont Baudelaire allait faire son miel) lorsqu'il comparait les corps d'Imley et de sa compagne à des serpents noirs enlacés. En outre, la mise en scène des personnages se souvenant de leur patrie africaine et de leur liberté originelle que l'on trouve dans les *Natchez* allait aussi former le terreau de certains passages non seulement du *Génie* mais aussi du « Cygne » de Baudelaire.

Pour finir, disons qu'il n'est plus soutenable d'affirmer comme l'a dit la critique que la correspondance de Chateaubriand d'avant 1791 montre un « contraste de sentiments et de style » avec les œuvres plus tardives « de Chateaubriand³⁷ ». Cette correspondance, les manuscrits qui furent conçus dès 1791, ainsi que les *juvenilia*, prouvent, comme nous avons tenté de le démontrer, que bien avant 1793, Chateaubriand était déjà hanté par des questions qui restèrent jusqu'à la fin les mêmes, et que, déjà, son exil américain l'incitait à exprimer.

³⁶ Chateaubriand. *Correspondance générale I, 1789-1807, op. cit.*, p. 48.

³⁷ *Ibid.*, p. 423.